



## Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de septembre 2019

### Mot du préfet

Nous sommes très heureux d'annoncer que les travaux de rénovation et de prolongement de la Véloroute de la Chaudière seront bientôt terminés!

Totalisant 1 100 000 \$, ces travaux majeurs ont débuté en 2017 et étaient constitués notamment :

- des travaux de rénovation divers sur la piste à Sainte-Marie et à Scott (drainage, pose de revêtement bitumineux, remplacement des clôtures et lignage);
- de l'installation de mobilier urbain dans les haltes existantes;
- de l'aménagement d'une petite halte dans le secteur de la route Cameron;
- de l'ajout de bornes kilométriques et de bornes de réparation de vélo, équipées de pompe à air et d'outils pratiques;
- de la réfection de la chaussée partagée dans le rang de la Rivière à Saint-Isidore ;
- de la construction du dernier tronçon de piste cyclable de deux kilomètres visant à rejoindre les MRC Robert-Cliche et Beauce Sartigan.

La MRC de La Nouvelle-Beauce a également implanté quatre pavillons localisés dans les haltes vélos de Saint-Lambert-de-Lauzon, de Saint-Isidore, de Scott et de Sainte-Marie (notamment au parc Larochelle et à la halte Domtar). Nous en sommes à finaliser la construction du cinquième pavillon, situé à Vallée-Jonction, qui rappelle le passé ferroviaire de la municipalité.

Je tiens donc à remercier l'équipe qui s'est engagée dans ce projet au cours des deux dernières années. L'expérience des cyclistes sur la Véloroute de la Chaudière en sera grandement rehaussée, renforçant encore davantage l'attractivité de notre région!

Gaétan Vachon, préfet

## Survol de la séance régulière du 17 septembre 2019

### Séance publique en lien avec la réduction de l'affectation industrielle à Scott

La municipalité de Scott a demandé à la MRC de La Nouvelle-Beauce d'apporter des modifications à son Schéma d'aménagement et de développement révisé afin de réduire la superficie de sa zone industrielle.

Cette demande s'explique d'abord par le fait que la zone industrielle de la municipalité de Scott est majoritairement vacante et que les projets commerciaux ne peuvent s'y établir en raison des usages autorisés dans cette zone. De plus, les espaces disponibles pour du développement commercial à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation de Scott et hors de la zone inondable sont peu nombreux, alors que la municipalité a reçu plusieurs demandes pour ce type de projet.

Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a donc accepté la demande de la municipalité et a adopté un projet de règlement afin d'apporter des modifications au Schéma d'aménagement et de développement révisé.

Les citoyens et les citoyennes qui aimeraient obtenir plus d'information sur ce projet de modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé peuvent assister à une séance publique d'information à l'hôtel de ville de Sainte-Marie, situé au 270, avenue Marguerite-Bourgeoys, le 24 octobre 2019, à 19 heures.

### Inauguration de la caserne incendie à Scott et du centre d'entraînement

Le samedi 5 octobre prochain se déroulera l'inauguration de la caserne incendie à Scott ainsi que celle du Centre régional d'entraînement de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Des jeux gonflables, des stations de maquillage pour enfant, un buffet et des surprises attendent les visiteurs. De plus, l'équipe des pompiers sera sur place pour animer un kiosque de prévention. C'est un rendez-vous au 2700, route Carrier à Scott!

### Concours Chaudière-Appalaches en œuvres – Deuxième vie : les finalistes dévoilés!

Le Musée Marius-Barbeau a procédé le 19 septembre dernier au dévoilement des gagnants dans le cadre du concours *Chaudière-Appalaches en œuvres – Deuxième vie*.

Pour la MRC de La Nouvelle-Beauce, la lauréate est **M<sup>me</sup> Marjorie Roy de Saint-Isidore**, qui a remporté un prix de 400\$. Toutes nos félicitations à M<sup>me</sup> Roy!



Nous tenons à féliciter également les trois finalistes pour notre MRC, soit :

- M<sup>me</sup> Karine Gagnon de Scott;
- M<sup>me</sup> Guylaine Jacques de Sainte-Marie;
- M. Gontran Lachance de Sainte-Marie.

Ces quatre artistes verront leurs œuvres exposées au Musée Marius-Barbeau du 20 septembre au 13 octobre 2019 en compagnie de celles retenues pour les autres MRC. Quant à l'œuvre gagnante de M<sup>me</sup> Marjorie Roy, elle fera ensuite l'objet d'une exposition itinérante avec les autres œuvres gagnantes en Chaudière-Appalaches.



Visitez [www.mrc.nouvellebeauce.com](http://www.mrc.nouvellebeauce.com) ou notre page Facebook



**Source et information :**

Cynthia Gagnon  
Agente aux communications et rédactrice  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
[cynthiagagnon@nouvellebeauce.com](mailto:cynthiagagnon@nouvellebeauce.com)  
Tél. : 418 387-3444, poste 4161

**Pour entrevue :**

Gaétan Vachon, préfet